

Didier ANZIEU
Catherine CHABERT

Les méthodes projectives



CENTRE DE RECHERCHE
D'ÉDITION ET D'APPLICATIONS
PSYCHOLOGIQUES

«Les méthodes projectives»
de Didier ANZIEU et Catherine CHABERT :
Présentation de l'édition algérienne

Khaled Ait sidhoum : Directeur de CREAPSY
Psychanalyste - Membre de la Société Psychanalytique de Paris

La réalisation de l'édition algérienne de cet ouvrage – Les méthodes projectives de Didier Anzieu et Catherine Chabert – s'inscrit dans le programme d'ensemble de la collection « ASIREM », lancée par CREAPSY, dans la perspective de rendre accessible en Algérie une série d'ouvrages qui offrent une information rigoureuse sur ce qui peut être considéré comme étant « les fondamentaux dans la formation du psychologue clinicien ». Le but recherché est ici double. Il s'agit de consolider la formation des psychologues en mettant à leur disposition une documentation de qualité et d'offrir aux autres professionnels qui s'intéressent au fonctionnement de la vie psychique et à la santé mentale la possibilité d'une initiation destinée à faciliter le dialogue et le travail avec les psychologues.

Dans le cadre général de ces préoccupations, cet ouvrage occupe une place toute particulière. En fait, Il résume et récapitule toute l'histoire de l'école française de psychologie projective . Lorsque l'on se rend compte qu'un psychologue clinicien ne le connaît pas, on peut affirmer, à coup sûr, que les épreuves projectives constituent, pour lui, un univers étranger.

Pour situer mon propos, il faudrait rappeler d'abord qu'il a

II

été conçu et initialement édité par Didier Anzieu, en 1960... Il a été réédité, avec des modifications limitées, à de multiples reprises. En 1983, Didier Anzieu – son auteur – ayant jugé qu’il « était devenu nécessaire de l’actualiser de façon plus radicale, sans toutefois modifier l’essentiel d’un plan d’ensemble qui a fait ses preuves », a demandé à Catherine Chabert « de collaborer à cette entreprise ». Et c’est ainsi que sa nouvelle édition, parue en 1983, porte les deux noms de Didier Anzieu et de Catherine Chabert en co-auteurs.

L’édition de cet ouvrage, en 1960, précède la création, en 1967, du « Certificat de formation aux techniques projectives », à Paris V, par Didier Anzieu. En fait, elle consacre la naissance de l’école française de psychologie projective et lui donne, en quelque sorte, sa perspective et sa ligne éditoriale initiale. La création du certificat de formation aux techniques projectives constitue, quant à elle, la matrice que lui a offert D. Anzieu pour lui assurer un bon développement.

En tant que fondateur et parrain de cette école, Didier Anzieu, pendant plus de vingt ans, va s’employer à mettre à jour ce « livre programme » pour que son contenu reflète bien sa ligne éditoriale et sa perspective.

En fin stratège, mais surtout en tant qu’homme de science qui sait prendre du recul, lorsque D. Anzieu aura observé que l’apport d’une autre personne que lui, au sein de l’équipe, fait suffisamment école et marque de son empreinte l’évolution de la perspective et de la ligne éditoriale défendue, il prendra lui-même l’initiative de la mettre en première ligne. Cette position s’est opérationnalisée ici lorsqu’il fera appel à C. Chabert pour actualiser avec lui, et en tant que co-auteur, ce « livre programme » de l’école française de psychologie projective.

On peut, certes, regretter que l’ouvrage initial n’a pas été conservé dans sa version d’origine, avec les seuls apports de D. Anzieu, afin que l’on puisse mesurer le chemin parcouru, par rapport aux publications actuelles, aussi bien de C. Chabert que d’autres chercheurs de la même équipe... Mais, sur le plan pédagogique, il est tout aussi nécessaire d’avoir un ouvrage de référence de base, auquel l’on pourra se référer, à propos d’un domaine donné et à la manière d’un manuel,

III

avec l'assurance qu'offre au clinicien la notoriété incontestable de ses deux auteurs... Charge à celui qui veut approfondir tel ou tel aspect des problématiques abordées, de se référer à la bibliographie proposée pour compléter son information...l'ouvrage initial de D. Anzieu, s'il n'est pas disponible en librairie, pourra toujours être consulté en bibliothèque...

Je viens d'évoquer la notoriété des deux auteurs de cette œuvre. A titre indicatif, je rappelle que tous les deux, membres de l'Association Psychanalytique de France, ont joué un rôle de pionniers aussi bien en tant que théoriciens de la psychanalyse qu'en tant que chercheurs et enseignants d'universités.

D. Anzieu, d'abord, - à tout seigneur tout honneur - en tant que psychanalyste, a marqué la pensée psychanalytique universelle de manière indéfectible par ses apports, notamment sur le moi peau et ses recherches sur le groupe. En tant que chercheur et enseignant d'université, il suffirait de rappeler qu'il a été l'encadreur et le directeur de thèse de chercheurs qui ont fait eux-mêmes école. Cela a été notamment le cas de N. Rausch de Trautenberg, de V. Shentoub, de R. Debray, et bien sûr de C. Chabert.

C. Chabert, en tant que psychanalyste, s'est distinguée par ses travaux sur la dépression et la position mélancolique, le masochisme et la psychopathologie de l'adolescent et du jeune adulte. En tant que chercheur et enseignante d'université, elle a repris la direction du laboratoire de psychologie projective de l'université Paris V - Descartes, dans lequel elle a donné aux techniques projectives, dans la suite des idées de D. Anzieu, une théorisation cohérente et au Rorschach ses nouvelles lettres de noblesse.

L'on peut donc dire, que l'ouvrage dont j'ai l'honneur et le plaisir de présenter l'édition algérienne, est un ouvrage d'une valeur scientifique et pédagogique inestimable. L'on ne peut prétendre s'initier aux épreuves projectives, dans la perspective de l'école française, en faisant l'économie de la lecture de ce livre.

IV

L'ouvrage de Didier Anzieu et Catherine Chabert « Les méthodes projectives » offre au lecteur :

1 / une représentation cohérente et rigoureuse sur les fondements théoriques sous-jacents à la perspective de l'école française de psychologie projective, notamment en revenant sur l'acceptation de la notion de projection retenue pour expliciter le rationnel des outils d'investigation réunis sous la dénomination d'épreuves projectives ;

2 / une vue d'ensemble sur les différentes épreuves réunies sous cette dénomination ;

3 / une présentation circonstanciée des deux épreuves projectives - Le Rorschach et le TAT - qui servent de paradigme à toutes les épreuves de la même famille. Il s'agit là, probablement, de la meilleure présentation synthétique de ces deux épreuves que l'on puisse rencontrer dans la littérature scientifique actuelle.

Je voudrais rappeler ici une donnée de base que l'on tend souvent à dénier ; c'est que la maîtrise de la pratique de ces deux épreuves constitue une base préalable et incontournable pour la pratique de toute autre épreuve projective dans la perspective qui nous intéresse ici. Sans ce préalable, la pratique des autres épreuves projectives doit être évitée parce que dépourvue d'une base théorique consistante qui en justifierait la pertinence du point de vue scientifique.

Pour terminer cette présentation je voudrais simplement dire aux psychologues algériens que s'il est bien admis que les épreuves projectives ne sont pas d'une manipulation facile, qu'elles nécessitent une formation exigeante et longue, ces épreuves sont aussi incontournables, dans l'évaluation du fonctionnement psychique humain. S'en priver et ne pas y recourir, lorsque leur utilisation est possible, relève... de l'inconscience.

Bonne lecture !

Les méthodes projectives

Cet ouvrage de D. Anzieu et C. Chabert résume et récapitule l'histoire de l'école française de psychologie projective. A ce titre, il est incontournable pour toute personne qui cherche à s'initier à la pratique des épreuves projectives ou à cerner, de manière sûre, les positions de cette école.

Pour qui s'intéresse au Rorschach et au T.A.T, le caractère incontournable de cet ouvrage est plus marqué, dans la mesure où ce sont ces deux épreuves qui ont été retenues, à titre de paradigme, aussi bien dans la recherche, l'effort d'élaboration théorique que dans l'enseignement et la pratique des épreuves projectives.

On peut le dire sans détour, les deux chapitres consacrés au Rorschach et au T.A.T, dans cet ouvrage, constituent le donné le plus sûr de la connaissance scientifique actuelle sur ces deux épreuves projectives.

L'Éditeur

Les auteurs :

Didier Anzieu a été psychanalyste, membre influent et fondateur de l'Association Psychanalytique de France. Il a été aussi l'enseignant chercheur en psychologie clinique qui a dirigé les chercheurs qui ont le plus marqué l'enseignement de la psychologie en France.

Catherine Chabert est psychanalyste, membre influente de l'Association Psychanalytique de France. Elle est aussi professeur et directrice du laboratoire de psychologie projective à l'université R. Descartes -Paris V.

